Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1894)

Heft: 1

Artikel: Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1893, présenté par M. Lucien Baatard, président

Autor: Baatard, Lucien

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-237102

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il est finalement décidé de prier la Commission du Grand Conseil de bien vouloir différer jusqu'à fin mars l'examen de l'art. 63 du projet de loi du Conseil d'Etat, et de demander au Comité de la Caisse de prévoyance la convocation d'une réunion générale extraordinaire, précédant de 8 ou 15 jours la prochaine assemblée annuelle.

Séance levée à 5 heures.

Le Bulletinier : Aug. Levant.

Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1893, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

Pendant l'année qui vient de s'écouler, notre Société a suivi son train habituel, s'occupant tantôt de pédagogie générale, tantôt de questions pratiques, et ne laissant jamais échapper l'occasion de dire son petit mot sur les desiderata de nos écoles.

Le Bulletin — qui cette année atteint 68 pages de texte — vous a déjà donné les comptes rendus de nos séances; vous me permettrez de ne pas entrer dans une revue détaillée et de me borner à une simple énumération des objets traités. Mais, auparavant, je dois, au nom du Comité, remercier sincèrement toutes les personnes qui ont pris une part active à nos discussions, et tout particulièrement Mlle Arnaud, Mme Mégard, Mme Choberg, M. le Dr Vincent, M. Levant et M. Sigg, qui ont manifesté leur dévouement à notre cause en nous présentant soit des rapports de commissions, soit des travaux originaux.

L'éducation physique de la jeune fille a fourni la matière de notre première séance; le sujet a pu être traité fort complètement, grâce à M. Sigg, qui en avait étudié d'une manière approfondie le côté purement éducatif, et M. le Dr Jentzer, qui a exposé le point de vue médical.

Parmi les questions mi-pédagogiques, mi-administratives, qui intéressent particulièrement nos écoles primaires, nous avons étudié l'inspection des classes de jeunes filles, les examens écrits, l'emploi des ardoises. La première de ces questions nous a valu le substantiel rapport de Mlle Arnaud et celui si spirituel, si délicatement tourné, de Mme Mégard.

Dans le domaine de la législation pédagogique, nous avons

échangé nos vues sur le projet de subvention fédérale aux écoles primaires et discuté un certain nombre des articles du projet de loi présenté au Grand Conseil par notre collègue Sigg.

Enfin l'instruction mutuelle a eu sa large part; on peut même dire que cette partie de notre programme a été réellement brillante; il suffit de rappeler : du côté scientifique, les deux magistrales conférences de M. le Dr Vincent, sur l'hérédité et ses relations avec la pédagogie; dans le genre littéraire, la consciencieuse et intéressante étude de M. Levant sur Rochefort chroniqueur.

* * *

Mais toutes captivantes que soient les occupations pédagogiques, on ne peut cependant s'y livrer sans trève; il faut à l'esprit des moments de détente; il est bon, il est nécessaire de retremper de temps à autre son système nerveux dans ce bain de Jouvence qu'est une journée coulée dans l'insouciance et la gaieté.

Prononcer le nom de Croix-de-Rozon, n'est-ce pas éveiller chez tous ceux qui ont assisté à notre réunion champêtre le souvenir d'impressions délicieuses, d'instants que l'on aimerait pouvoir revivre ? Quelle ravissante journée de septembre, quel ciel d'azur, quel ruisselant soleil ! Mais aussi, mais surtout, quelle débordante et cordiale gaieté ! C'est que chacun était heureux de voir les divers groupes dans lesquels se répartissent les instituteurs de notre canton former un seul faisceau, sous l'égide de la communauté des aspirations. Nos amis du Groupe choral et du Groupe pédagogique de Meinier, en venant au grand complet, nous ont donné un témoignage sensible de l'estime, de la sympathie, qu'ils professent pour notre Société. C'est à eux que revient la plus grande part dans la réussite superbe de cette joyeuse agape. A eux nos plus vifs remerciements.

A noter aussi comme un succès, la soirée familière du 15 février, dans les salons Treiber. Rien n'a manqué : programme littéraire et musical attrayant et bien exécuté; partie dansante pleine d'entrain. Merci aux dévoués organisateurs de cette charmente soirée, et aux complaisants artistes-amateurs qui en ont assuré la réussite !

* * *

Nous n'avons eu à enregistrer qu'une seule démission, celle de Mme Mercier, nommée membre honoraire, et encore cette démission remonte-t-elle à l'année précédente. En revanche, nous avons reçu 8 nouveaux adhérents, ce qui porte à 154 le nombre des membres de notre Société : 5 membres honoraires et 149 membres actifs.

Nos comptes soldent avec un boni de fr. 173,42, et notre fortune en numéraire à ce jour s'élève à fr. 424,84. C'est un résultat réjouissant, qui montre que notre Société peut, dans les conditions actuelles, faire largement honneur à ses affaires ; mais il faudrait se garder d'en déduire que nous nageons dans le Pactole, et qu'il est désormais permis de songer à une diminution du taux de la cotisation.

Il est incontestable que le Bulletin constitue maintenant un rouage indispensable de notre organisation ; mais plus l'activité de notre Société augmentera, plus ce rouage prendra d'extension et deviendra coûteux. On ne doit pas oublier non plus que si les annonces ont produit cette année la somme totale de 180 francs — soit en moyenne 30 francs par numéro — ce résultat ne saurait servir de norme certaine pour l'avenir ; décider un commerçant à faire de la réclame dans un organe d'une publicité aussi restreinte que le nôtre n'est pas toujours chose facile. Je vous prie de croire cependant que je n'élève nullement la prétention d'avoir établi un « record » en la matière.

Depuis quelques années, le Département de l'Instruction publique met notre bibliothèque au bénéfice de la subvention allouée aux bibliothèques communales. Bien que les livres que nous recevions jusqu'ici ensuite de cette faveur fussent en général des ouvrages très intéressants et très goûtés de nos sociétaires, notre collection restait pauvre en œuvres purement pédagogiques. A la suite d'une correspondance échangée à ce sujet avec M. le Président du Département de l'Instruction publique, il a été convenu que dorénavant nous devrons fournir chaque année une liste des livres dont l'acquisition est désirable pour notre bibliothèque ; le Département y pourvoira dans la mesure de ses crédits. Ce mode de procéder est déjà entré en vigueur cette année. Il nous a été adressé un envoi considérable d'ouvrages pédagogiques de premier ordre,

dont quelques-uns coûtent très cher. Nous renouvelons ici au Département nos plus sincères remerciements pour cette précieuse marque d'encouragement à l'œuvre d'instruction mutuelle, de progrès en pédagogie, que poursuit notre association.

* * *

En somme, la Société pédagogique genevoise est actuellement dans une excellente situation. A ses membres de travailler à lui assurer toujours plus d'influence. Pour cela, qu'il ne soit jamais perdu de vue que les idées les plus justes, les plus généreuses, les intentions les plus droites, peuvent être fatalement compromises si elles ne sont pas présentées convenablement, si elles n'évitent pas d'une manière absolue tout reproche de visées personnelles.

Un trait caractéristique de notre époque, c'est la place considérable occupée par la pédagogie. La littérature pédagogique, presque nulle dans l'antiquité, peu développée dans les temps modernes, s'enrichit maintenant de jour en jour. On n'étudie plus les choses de l'éducation comme le faisait Rousseau, en considérant l'homme abstrait, l'homme placé en dehors des conditions de la vie en collectivité. On s'efforce au contraire de tenir compte de ces conditions si multiples, et le problème se présente sous des aspects sans cesse renouvelés. Il emprunte aujourd'hui ses données à toutes les sciences; il préoccupe les économistes, les hommes d'Etat ; il devient une question sociale.

En présence de ce large épanouissement de la pédagogie, le rôle de notre Société apparaît bien diminué, bien petit. Cependant, j'ai la conviction qu'en étudiant les questions d'éducation sur leur vrai terrain, en dehors des préoccupations intéressées des partis politiques, notre Société accomplit une tâche éminemment utile à la patrie genevoise. Sa sphère d'action est encore bien modeste ; elle s'élargira dans l'avenir.

Sans doute les conclusions auxquelles nous parvenons dans nos réunions ne peuvent s'imposer à l'Etat à titre d'ultimatums, et bien souvent leur portée se réduit à celle de vœux purement platoniques — pendant un certain temps tout au moins. Mais s'il est parfois pénible de se livrer à des discussions sérieuses, approfondies même, et voir qu'il n'en est pas tenu compte dans les réalisations pratiques, ce n'est jamais une raison pour se décourager et tomber dans l'indifférentisme.

« L'indifférentisme, a dit Vinet, est une dégénération de l'âme.» Et j'ajoute : l'éloignement du but, les difficultés de la route, ne sont rien lorsqu'on a foi en l'œuvre que l'on poursuit.

Puisse l'année qui vient de s'ouvrir être particulièrement propice aux efforts de ceux qui se pressent autour du drapeau de notre chère Société pédagogique genevoise ! Puissions-nous toujours marcher la main dans la main, guidés par l'amour sincère de ce qui fait l'espoir d'un peuple, comme la joie de la famille : l'enfance ! C'est mon vœu le plus cher.

Genève, le 25 janvier 1894.

L^n^ Baatard, *président.*

Rapport sur l'exercice financier de 1893, présenté par M. John Constantin, trésorier.

Mesdames et Messieurs,

Les **Recettes** de l'année 1893 se sont élevées à 714 fr., *se décomposant comme suit :*

63½ cotisations perçues par le trésorier	Fr. 254.—	
70 cotisations perçues par remboursement postal	» 280.—	Fr. 534.—
Produit des annonces insérées dans les 6 numéros du Bulletin		» 180.—
Total		Fr. 714.—

Les **Dépenses** se sont élevées à fr. 540.58, *se décomposant comme suit :*

Frais pour la soirée du 15 février 1893	Fr. 86.25
Dépenses pour la bibliothèque	» 24.80
Impression et expédition du Bulletin analytique et de circulaires.	» 354.—
Frais de convocation : Comité, Commissions, correspondance	» 10.05
Affranchissement à 74 remboursements postaux .	» 8.88
Excédant des dépenses sur les recettes (fête Croix de Rozon)	» 30.50
Gratification à Mme Vve Maigrot, concierge du Bâtiment Electoral	» 15.—
Dépenses diverses	» 11.10
Total	Fr. 540.58